



Le 15 janvier 2009

Politique Salariale à THALES TOUS, dans l'action

Les organisations syndicales CFTD, CGT, CGC, FO et CFTC du Groupe ont eu 3 réunions de concertation sur les principes applicables dans toutes les unités du Groupe en matière de politique salariale 2009.

Le résultat fait l'objet d'une note Groupe qui constitue la base des règles applicables lors des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) qui ont démarré dans toutes les sociétés du Groupe.

Quelques avancées, mais ...

Pourquoi cette note a-t-elle le mérite d'exister ?

- Elle confirme que tous les salarié(e)s, conforme aux objectifs (96% du personnel), auront au moins 2 % d'augmentation salariale.
- La Direction s'y engage, en dehors de la politique salariale, à poursuivre l'action contre les discriminations salariales Femmes/Hommes (0,1% de la masse salariale totale, pour la 4^{ème} année consécutive, y est consacrée).
- Elle généralise la mise en place du 13^{ème} mois pour les contrats d'apprentissage, d'alternance et de professionnalisation.
- Elle confirme, sans ambiguïté :
 - Le seuil d'embauche pour les Bac+2 au niveau IV2
 - Leurs passages V1 en 18 mois maximum
 - Le passage pour les Ingénieurs et Cadres embauchés Position 1 à la Position 2 en 12 mois maximum

... beaucoup de limites !

- ❖ Pas de mesure de rattrapage pour compenser la perte du pouvoir d'achat perdu en 2008.
- ❖ La mesure minimale de 2 % est trop faible et ne bénéficie pas à chaque salarié.
- ❖ Le montant consacré à l'égalité Femmes/Hommes (0,1%) n'est pas suffisant.
- ❖ La poursuite de la politique d'individualisation et de précarisation des salaires à travers les primes et parts variables qui s'accroît.
- ❖ Le comparatif du salaire de base de chacun aux minimaux conventionnels se fait hors rémunération variable pour les cadres, mais intègre le 13^{ème} mois pour les mensuels.
- ❖ Elle ne fixe pas d'écart maximum entre la moyenne de la rémunération des dirigeants et le salaire le plus bas du Groupe.

L'action à l'ordre du jour

Nos organisations syndicales pensent qu'il est important d'intervenir, par des débrayages et manifestations, afin de faire évoluer le cadrage de la politique salariale du Groupe.

Seule la mobilisation du plus grand nombre peut peser sur la négociation et infléchir la politique de la Direction. C'est par des actions, dans l'ensemble des unités du Groupe, que l'on répondra à la division inhérente aux négociations entreprise par entreprise.

De plus, il est impensable que la situation de crise, dans laquelle nous nous trouvons, soit encore supportée par les salarié(e)s et leur famille. Il est bien de dire, comme le fait M Barou, que tous ne subissent pas la récession de la même manière et ceci même dans notre Groupe. Mais ceci est insuffisant. Le rapport entre le salaire moyen des mensuels de niveau II1 et les membres du Comex (les principaux dirigeants de Thales, en retirant M. Ranque et les britanniques) est de 1 à 27 selon la Direction (comme le montre le rapport annuel du Groupe, document certifié). La réduction de cet écart et les inégalités qu'il engendre, devrait être une priorité dans le Groupe.

Face à cette situation, nous appelons tous les syndicats dans les établissements et les sociétés de Thales à débattre des modalités d'actions pour modifier les choix actuels de la Direction et à organiser des rassemblements d'action.

Nous revendiquons une politique salariale du Groupe nettement plus ample pour tenir compte des nécessités auxquelles les salarié(e)s sont confronté(e)s.

- ❑ Accroissement des mesures générales pour tous.
- ❑ Une réelle revalorisation des bas salaires.
- ❑ Des mesures permettant l'arrêt de toutes discriminations (Femmes, Handicapé(e)s, ...).
- ❑ La négociation, par bassin d'emploi, voire par établissement, du transport du personnel ou de sa réelle indemnisation.

Cette politique revendicatrice doit s'inscrire dans une dynamique d'action **préparant le 29 janvier 2009**, grande journée de lutte interprofessionnelle.

Concernant le 29 janvier, nous vous proposerons des actions spécifiques à Thales en partant des revendications qui nous sont propres, puis de rejoindre les rassemblements interprofessionnels, car l'intérêt de chacun est commun à tous. L'enjeu porte sur :

- ❑ Emploi
- ❑ Salaires
- ❑ Retraites
- ❑ Précarisation
- ❑ Etc ...

**Ensemble, partout,
Mobilisons-nous pour défendre notre pouvoir d'achat**

**Répondez aux appels
que vos organisations syndicales ne manqueront pas de faire**